

Marchés publics 2007 - Autorisation de signature

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer la bonne marche de ses services et ses missions, la Ville de Besançon procède à des consultations de fournisseurs et d'entreprises.

Il est proposé pour l'année 2007 et suivantes les opérations suivantes :

| | |
|---|---|
| Illuminations de Noël - Pose et dépose de motifs lumineux | Durée : 4 ans Minimum : 200 000 € TTC/an Maximum : 600 000 € TTC/an |
| Fourniture de matériels électriques (lampes, lanternes, candélabres et accessoires) | Durée : 4 ans Minimum et maximum non déterminés |

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2007.